

passât ainsi dans les classes supérieures, il laissait derrière lui les plus valeureux. Le discours de Bossuet sur l'Histoire Universelle lui étant tombé sous la main et n'ayant pu se le procurer dans les boutiques de Québec, il l'apprit par cœur."

Moquin sortit du séminaire en 1806. Il avait eu pour compagnon de classe l'archevêque Turgeon et le poète Joseph Mermet.

Il entra d'abord chez un médecin, mais il abandonna presque aussitôt cette science pour étudier le droit et fut admis au barreau le 26 octobre 1813.

Le zèle qu'il mettait à l'étude de ses causes, sa franchise et ses belles qualités, comme ses talents supérieurs, lui firent bientôt une grande réputation et une clientèle lucrative. M. de Gaspé, comme nous avons dit, consacre quelques lignes à la mémoire de Moquin, son ami de collège. Il nous le montre, pendant son enfance, presque toujours froid, morose et taciturne, portant déjà dans son sein le germe de la cruelle maladie qui devait le conduire tout jeune au tombeau. Il avait cependant des jours de gaieté, et c'était alors le plus aimable de tous les pensionnaires du séminaire de Québec. Il n'avait pas son égal lorsqu'il fallait improviser une charade ou une chansonnette. De Gaspé en cite quelques exemples assez amusants.

Moquin avait déclaré, dès son début au barreau, qu'il ne se chargerait que de *bonnes causes* et il tint promesse. Il poussait le scrupule jusqu'à mettre à la porte de son étude les plaideurs malhonnêtes qui insistaient auprès de lui.

Moquin n'était pas éloquent, il ne disait absolument que ce qui était nécessaire, mais ses plaidoiries étaient tellement serrées et si abondamment fournies d'autorités qu'il perdait rarement un procès. C'était le véritable avocat tel que le définit Cicéron. De Gaspé met en tête de sa notice de Moquin cet épigraphe de Chamfort : L'honnête homme est une variété de l'espèce ainsi que l'homme d'esprit. Il faut que l'honnêteté de Moquin ait été vrai-